



# Autrement Solidaires LCL Nord-Ouest

Syndicat majoritaire dans le Nord-Ouest



Août 2024

Parce que la solidarité n'est plus une option

## Justice ! L'inspection du travail refuse le licenciement de Cyril.

Dans notre communication du 15 juin dernier, vos élus AS Nord-Ouest vous informaient de leur indignation sur une procédure de licenciement injuste lancée par la Direction de Réseau Nord-Ouest. Nous vous détaillons à cette occasion tous les manquements LCL que nous avons relevés. Autrement Solidaires n'a pas lâché. Alain, Tassadit, Gilles et toute l'équipe AS se sont battus avec Cyril pour que justice soit rendue et qu'il soit réintégré. Nous avons réussi. **Sans surprise, l'inspection du travail a pris une décision juste en refusant le licenciement de Cyril, en retenant toutes les failles qu'Autrement Solidaires avait soulevé en CSE. Voici les principales :**

- LCL n'a fourni **aucun élément** de nature à étayer ses allégations à l'inspection du travail.
- L'absence de procédure écrite claire depuis 3 ans concernant les dossiers « apporteurs » quand il n'y a aucun lien juridique avec celui-ci et aucune commission de versée.
- Le supérieur hiérarchique ne pouvait ignorer la situation au regard de l'importance du volume de crédits et d'ouvertures de comptes réalisés par Cyril. D'ailleurs, l'audit a constaté qu'il avait contrôlé et validé 6 dossiers sur les 9 reprochés.
- Les débats qui ont animé la réunion extraordinaire du CSE du 24 mai dernier ont mis clairement en évidence les mensonges du Directeur d'Agence et sa déloyauté.

**AS tient cependant à clarifier sa position : notre volonté n'est absolument pas de dénigrer la profession de Directeur d'Agence mais de dénoncer un comportement indigne du métier.** D'ailleurs nous les remercions régulièrement, lors de nos visites, pour leur investissement au service de LCL et leur implication auprès de leurs équipes. Leur métier est difficile mais ils l'exercent dans le respect des procédures et dans l'accompagnement de leurs équipes au quotidien. AS tient à le souligner fortement.

**Cette décision est la démonstration qu'un travail syndical de qualité paie.** C'est la conception du syndicalisme de vos élus et représentants AS, celle de la défense collective mais aussi individuelle des salariés LCL, qu'ils soient techniciens ou cadres. Nous regrettons que la deuxième salariée citée dans ce dossier, n'étant pas élue et donc sans statut de salariée protégée, n'ait pas vu son dossier étudié par l'inspection du travail. Pourtant, les griefs reprochés étaient encore plus légers que pour Cyril. Autrement Solidaires demande toujours que la Direction change d'avis pour elle. Ce changement de décision s'impose après l'avis rendu par la DDETS du Nord.



Parce que la solidarité n'est plus une option



Autrement solidaires.fr Contactez-nous

Adhérez en ligne

**Vos élus cadres :** Gilles BACQUET 06 78 47 48 04, Franck LECOMTE 06 80 50 77 55, Maryse DECOURCELLE 06 81 33 24 63, Sylvie FOUYE 06 62 76 19 67. **Vos élus techniciens :** Frédéric BUREAU 06 85 03 98 31, Cyril ROUSSEAU 06 89 30 16 91, Valérie MALHERBE 06 79 87 54 96, Sylvie MOLLET 06 45 59 43 05, Julien BARISAUX, Mathieu LEVARAY 06 17 15 69 39, Tassadit BELHADI 06 95 19 57 35, Christelle CHAVEGRAND 06 64 12 31 85, Virginie Delerive 06 80 45 10 71. Mina El Uasti 06 15 65 10 51

**Votre Représentant Syndical AS au CSE :** Alain RAGUES

**Mail :** [autrement.solidaires.nordouest@asno.fr](mailto:autrement.solidaires.nordouest@asno.fr)

